

Madame, Monsieur, chers Clients,

La France vient de vivre deux mois totalement inédits qui ont amené chacun à faire évoluer profondément son quotidien. Nous espérons que vos proches et vous-même avez été épargnés par le virus. Sur un plan économique, nul doute que vous avez été impactés : certains métiers sont frappés plus durement que d'autres, c'est une évidence, mais rares sont ceux sur lesquels la crise n'aura pas de conséquence. Activité partielle, prêt garanti par l'État, ou fonds de solidarité : le cabinet est resté au plus près de vos besoins pour vous accompagner, grâce à la généralisation du télétravail, conformément aux recommandations gouvernementales.

Le 13 avril dernier, le Président Emmanuel Macron a fixé au 11 mai le déconfinement progressif des populations, des entreprises, ou encore des écoles. Depuis lors, le gouvernement a précisé les modalités de cette nouvelle phase. Nous espérons que votre entreprise fait partie de celles qui pourront reprendre une activité normale le plus rapidement, pour limiter autant que possible les conséquences de la crise, et rebondir après ces deux mois « au ralenti ».

Nous sommes soucieux de vous accompagner dans les meilleures conditions, sans oublier que le Premier Ministre a appelé toutes les entreprises pouvant poursuivre l'activité en télétravail, à le faire dans la mesure du possible. Sans oublier aussi que la réouverture des bureaux doit s'accompagner d'incontournables gestes barrières, ou que certaines de nos équipes ne seront pas en mesure de revenir physiquement dans nos locaux, pour des raisons de santé ou d'organisation. C'est donc un déconfinement progressif que nous mettons en place au cabinet pour limiter la propagation du virus, tout en contribuant à la nécessaire respiration de l'activité économique du pays, et plus particulièrement de nos clients.

Ainsi, dès lundi, nos bureaux seront de nouveau ouverts à l'accueil du public, mais uniquement sur certains sites, sur des horaires réduits et sur rendez-vous. C'est pourquoi nous vous remercions de contacter votre interlocuteur habituel pour vérifier les lieux et horaires d'ouverture si vous devez nous voir physiquement, plutôt qu'échanger par e-mail ou téléphone comme nous le faisons régulièrement depuis maintenant huit semaines.

En espérant que cette situation transitoire vers un retour à la normale sera aussi courte que possible, nous vous remercions de votre patience, et vous souhaitons bon courage pour mener votre activité au mieux dans ce contexte économique et sanitaire des plus délicats.

Sincères salutations,

La direction,

